



**Politique publique de sécurité civile**

**Plan d'action départemental**

**Rapport d'activité 2021**



## Table des matières

INTRODUCTION.....	3
1. Objectif non planifié lors du CASDIS du 31 mai 2021 mais induit par la crise sanitaire .....	3
A. Participation à la lutte contre la pandémie.....	3
A-1 Mise en place des centres de vaccination de grande capacité .....	4
A-2 Poursuite de nos adaptations de fonctionnement .....	5
2- Objectifs planifiés et validés lors du CASDIS du 31 mai 2021 .....	6
2.1 ENJEU TERRITOIRE et POPULATION .....	6
2.1.1 Comprendre et maîtriser la sollicitation .....	7
2.1.2 Piloter le SUAP.....	8
2.1.3 Adapter la réponse opérationnelle en ajustant les Effectifs De Garde (EDG) .....	9
2.1.4 Consolider la couverture opérationnelle .....	10
2.2 ENJEU ELUS et CITOYENS .....	11
2.2.1 Accompagner l'implication de l'Etat et des CT dans la maîtrise des risques .....	11
2.2.2 Poursuivre la sensibilisation des gestes qui sauvent .....	12
2.3 ENJEU SDIS, ORGANISATION, AGENTS .....	13
2.3.1 Renforcer la réactivité et la résilience de l'organisation.....	13
2.3.2 Renforcer les démarches de coopération et de mutualisation.....	16
3 Focus sur un évènement particulier visant à communier autour de la célébration du cinquantenaire de la création du Corps départemental des Sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne.....	16
4 Annexes .....	18
5 Les orientations 2022 .....	20

## ❖ RAPPORT D'ACTIVITE - BILAN 2021

### INTRODUCTION

Alors que la crise sanitaire s'installe dans la durée, le présent rapport rend compte de l'implication des personnels sapeurs-pompiers et des personnels administratifs, techniques et spécialisés au cours de cette année 2021, mobilisés au service des territoires et de la population seine-et-marnaise.

Cette contribution est marquée par la participation du SDIS77 à la politique nationale de lutte contre la pandémie de CoViD-19, à la permanence des missions de secours aux populations avec 116.228 interventions réalisées au total et à l'engagement voire l'aboutissement d'actions et de projets notamment dans les domaines opérationnel, logistique ou des ressources humaines.

Le rapport d'activité 2021 présente dans un premier temps les missions exceptionnelles réalisées par le SDIS77 en réponse à la période de pandémie puis les missions habituelles inhérentes à son cœur de métier et enfin, les missions relevant de projets engagés ou de plans pluriannuels en cours. Ce rapport se terminera par une ouverture sur les perspectives 2022 qui font l'objet d'un rapport détaillé par ailleurs.

## 1. Objectif non planifié lors du CASDIS du 31 mai 2021 mais induit par la crise sanitaire

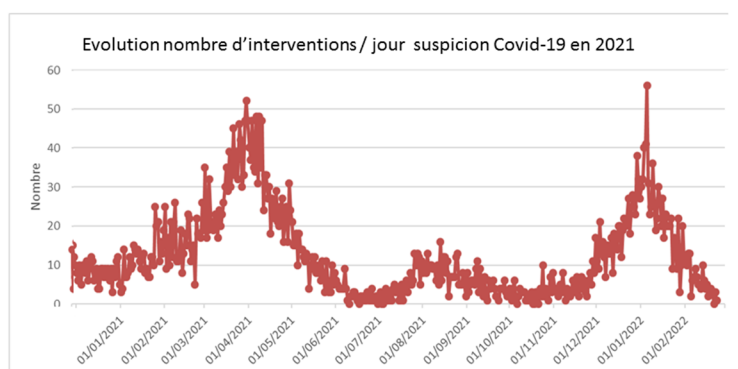
### A. Participation à la lutte contre la pandémie

Au titre de ses missions régaliennes et à la demande de l'Etat, le SDIS77 a participé activement à la lutte contre la pandémie de CoViD-19 qui avait pour objectif principal de vacciner massivement la population du département afin d'endiguer l'épidémie.

Le SDIS77 a été fortement mobilisé par les impacts de la crise sanitaire, d'une part sur le plan opérationnel et d'autre part pour sa participation à la solidarité nationale. Même si sa capacité de résilience a peu à peu atteint des limites, elle lui a surtout permis de faire face à la situation pandémique.

La mise en perspective des données du SDIS77 et de celles de la situation sanitaire en Seine-et-Marne permet de mieux appréhender l'impact et l'implication des personnels et de prévenir d'une banalisation de la situation.

Pour l'année 2021, le SDIS77 a comptabilisé 4.429 interventions avec suspicion CoViD-19. Cette qualification conduit l'équipage, lors de l'engagement des secours, à appliquer des protocoles spécifiques et adaptés : vêtements de protection, protocole sanitaire.



## A-1 Mise en place des centres de vaccination de grande capacité

Engagé dans la politique nationale de lutte contre la pandémie de CoViD-19, le SDIS77 a assuré le montage de 7 centres de vaccination, en lien avec la Préfecture et l'Agence Régionale de Santé :

- Pendant deux week-end d'avril 2021 dans les locaux de la direction du SDIS77 à Melun pour les personnes de plus de 75 ans ou celles présentant des comorbidités ;
- Du mois de mai 2021 à la semaine du 15 août 2021 au Newport Bay Club de Disneyland Paris, en configuration très grand centre de vaccination ;
- De fin août 2021 au 15 octobre 2021 au Séquoia Lodge de Disneyland Paris, en configuration très grand centre de vaccination ;
- Du 29 mai 2021 au 23 octobre 2021 à Fontainebleau – gymnase Lucien Martinel - en configuration très grand centre de vaccination ;
- Du 24 octobre 2021 au 06 décembre 2021 à Fontainebleau – gymnase Lucien Martinel - en configuration modulaire : centre de 250 injections/jour ;
- A partir du 06 décembre 2021 à Fontainebleau – gymnase Lucien Martinel - en configuration très grand centre de vaccination ;
- A partir du 06 décembre 2021 à Ozoir-La-Ferrière - salle Le Carrousel - en configuration très grand centre de vaccination.

Les centres montés sur les sites de la direction du SDIS77, de Disneyland Paris et d'Ozoir-La-Ferrière ont été pilotés par le SDIS77 : sapeurs-pompiers et Service de Santé et de Secours Médical (SSSM) pour la partie médicale.

Les centres de Fontainebleau ont été pilotés en binôme interservices : sapeurs-pompiers et équipe médicale de la Communauté Professionnelles Territoriales de Santé Sud 77 pour la partie médicale.

Mois	Centre éphémère au Sdis				Grand centre DISNEY 1 et 2				Grand centre OZOIR LA FERRIERE				Grand centre FONTAINEBLEAU				Totaux			
	Jours d'ouverture	Injections réalisés	Moyenne injections/jour	Moyenne effectif/jour	Jours d'ouverture	Injections réalisés	Moyenne injections/jour	Moyenne effectif/jour	Jours d'ouverture	Injections réalisés	Moyenne injections/jour	Moyenne effectif/jour	Jours d'ouverture	Injections réalisés	Moyenne injections/jour	Moyenne effectif/jour	Jours d'ouverture	Injections réalisés	Moyenne injections/jour	Moyenne effectif/jour
avr-21	3	2738	912,7	0													3	2738	912,7	0,0
mai-21					30	52679	2020,0	65,0					1	1031	1031,0	60,0	31	53710	3051,0	125,0
juin-21					30	65522	2184,1	67,7					28	30334	1083,4	48,0	58	95856	3267,4	115,7
juil-21					31	73450	2289,7	72,0					31	51118	1569,3	52,7	62	124568	3859,0	124,8
août-21					20	41422	1412,0	69,1					26	40339	1535,9	49,0	46	81761	2947,9	118,1
sept-21					22	9141	415,5	33,4					26	40339	475,0	28,0	48	49480	890,5	61,4
oct-21					8	2124	213,0	26,6					7	2670	381,4	24,3	15	4794	594,4	50,9
nov-21					0		0,0	0,0					15	4941	329,4	19,3	15	4941	329,4	19,3
déc-21									17	25412	1494,8	55,7	25	36933	1477,3	45,5	42	62345	2972,1	101,2
janv-22									6	8797	1466,2		17	18878	1110,5		23	27675	1203,3	
févr-22									2	1167	583,5		4	3202	800,5		6	4369	728,2	
	<b>3</b>	<b>2738</b>	<b>913</b>		<b>158</b>	<b>244 338</b>	<b>1 770</b>	<b>49</b>	<b>25</b>	<b>35 376</b>	<b>1 415</b>		<b>159</b>	<b>229 785</b>	<b>1 445</b>	<b>41</b>	<b>346</b>	<b>512 237</b>	<b>1 480</b>	<b>90</b>

Au total de 512.237 vaccinations ont été effectuées dans le cadre de ces dispositifs mis en place par et avec le SDIS77.

### A-1.1 Impacts sur les services

La période reste marquée cette année encore par la forte sollicitation des services des ressources humaines, de l'opération, de la logistique, de la pharmacie à usage interne, des professionnels du Service de Santé et de Secours Médical ainsi que de tous les personnels du SDIS77 engagés dans les centres de vaccination.

Ces centres ont mobilisé pour leur fonctionnement des agents du SDIS77 (SPP, SPV, SSSM et PATS), des médecins et infirmiers libéraux ainsi que des personnes des associations agréées de Sécurité Civile (Croix Rouge, Croix Blanche, Protection Civile).

Plus particulièrement, pour le fonctionnement courant des centres, le SDIS77 a procédé au recrutement d'environ 600 « saisonniers » de profils différents : logisticien, agent de secrétariat, soignants (médecin, pharmacien, infirmière ...) et de tout âge (personne majeure).

La commune de Fontainebleau a fourni de son côté, entre 5 et 10 bénévoles par jour d'ouverture du mois d'avril 2021 au 15 novembre 2021.

#### *A-1.2 Impacts financiers*

La mise en œuvre de ces centres de vaccination de grande capacité a nécessité la mise à disposition d'une logistique adaptée :

- Commande de ramettes de papier nécessaires à l'impression des documents requis (questionnaire de santé, certificat de vaccination) soit 1,2 million de copies réalisées ;
- Fourniture quotidienne d'autant de repas que de personnes présente sur le(s) site(s).

#### *A-1.3 Impacts organisationnels pour toutes les parties prenantes*

Au-delà des impacts directs, les sociétés (Disneyland Paris) et les collectivités (Fontainebleau et Ozoir-la-Ferrière) ayant mis à disposition leurs locaux pour les centres de vaccination de grande capacité, ont dû cesser toutes les activités associatives habituellement organisées dans ces locaux « prêtés » et se réorganiser en conséquence.

Par ailleurs, cette situation a conduit le SDIS77 à définir les règles de fonctionnement des vaccinodromes qu'il gérait directement, avec la création d'une équipe dédiée au pilotage et au suivi de leur activité. Cette équipe était composée de deux lieutenants colonels, 11 lieutenants et 2 personnels administratifs en plus de la participation active de tous les services et unités de l'établissement.

Le SDIS77 a également participé au fonctionnement des centres de vaccination communaux en mettant à disposition un à deux sapeurs-pompiers par jour d'ouverture selon les périodes, dans les centres de vaccination des communes de Coulommiers, Nemours, Meaux, Pontault-Combault, Montereau, Provins, Chelles, Lagny-sur-Marne, Melun, Brie Comte Robert et Saint-Fargeau-Ponthierry.

## *A-2 Poursuite de nos adaptations de fonctionnement*

Pendant ce temps, l'organisation du SDIS77 s'est adaptées et réadaptée tout au long de l'année 2021, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales :

#### *Adaptation opérationnelle (nouvelles procédures, tenues...)*

- Définition de la conduite à tenir en intervention pour les sapeurs-pompiers lors de la prise en charge d'une victime en présence d'un risque de CoViD-19 et écriture des protocoles d'habillage, de déshabillage et de désinfection des engins ;
- Adaptation des effectifs de garde dans les CIS et au CTA-CODIS en fonction des nouvelles sollicitations ;
- Rédaction de la procédure « lutte contre les Clusters CoViD-19 » dans les CIS.

#### *Adaptation fonctionnelle*

Les mesures d'adaptation fonctionnelle élaborée dès le début de la crise sanitaire en 2020 ont été pérennisées pour 2021, à savoir :

- Mise à disposition de masques et gels hydroalcoolique dans les bureaux et espaces de réunion, visioconférence, travail en distanciel ;
- Gestion de l'obligation vaccinale des sapeurs-pompiers et de ses impacts sur la gestion des effectifs de garde, au regard de la réglementation applicable ;
- Etude sur l'anticipation des déficits futurs des effectifs de garde et des mesures du temps de travail;
- Maintien du fonctionnement des services en mode hybride, travail en distanciel et/ou présentiel démontrant la grande capacité d'adaptation des personnels et des cadres aux conditions d'organisation des activités imposées par la situation sanitaire ;

- Prise en compte spécifique et individuelle des agents présentant une vulnérabilité particulière au CoViD-19,
- Poursuite de l'utilisation de l'outil E-Sdis77 Santé par le SSSM permettant de piloter le suivi médical à distance des agents durant l'épidémie, d'anticiper sur une prévision de leur indisponibilité et de leur proposer une capacité d'écoute via la téléconsultation ;
- Maintien du fonctionnement des restaurants administratifs avec plusieurs réorganisations de la production, des conditions d'accueil et de service en application des protocoles sanitaires successifs. L'organisation du travail avec la mise en place des jours de télétravail a eu un impact sur l'activité de restauration.

#### *Adaptation de la vie en collectivité*

L'application des consignes et des gestes barrières (notamment port du masque et distanciation physique) dans les espaces collectifs, les sites de restauration et d'hébergement a induit une adaptation permanente de la vie en collectivité.

#### *Mesures d'accompagnement et de communication*

- Maintien à jour permanent par le SSSM du document d'information sur l'infection au coronavirus 2019-nCov,
- Soutien et conseils du Service hygiène et sécurité et adaptation du « guide des règles à adopter dans le cadre des activités de service et de la vie en collectivité »,

Au même titre que la population générale, les personnels du SDIS77 ont été touchés de plein fouet par l'épidémie, directement ou en tant que cas contact. On déplore malheureusement au titre de cette année 2021, le décès d'un sapeur-pompier professionnel et trois cas de « CoViD long ».

Des actions spécifiques, ne ressortant pas directement du périmètre de compétence des sapeurs-pompiers, mais qu'ils ont menées selon les valeurs de la profession sont à noter. On peut ainsi relever la participation du SSSM ainsi que des spécialistes RAD et RCH aux campagnes nationales de dépistage par la réalisation de tests PCR pour les populations âgées.

## **2- Objectifs planifiés et validés lors du CASDIS du 31 mai 2021**

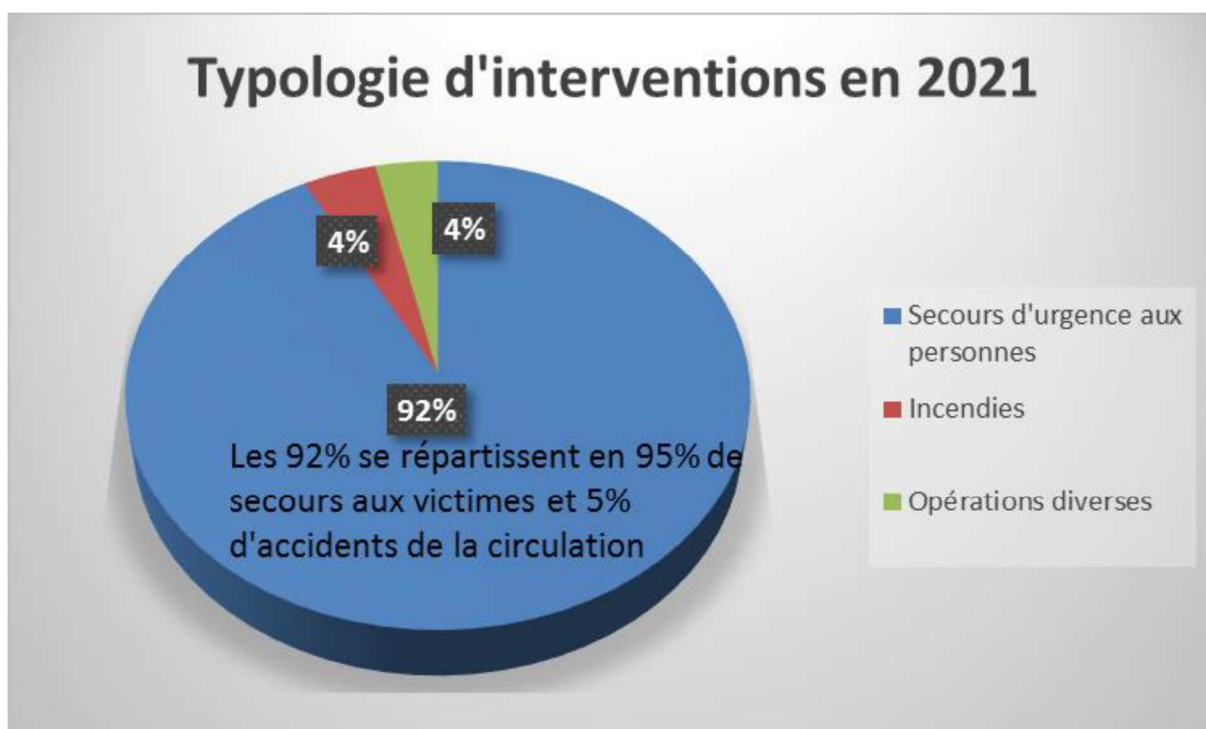
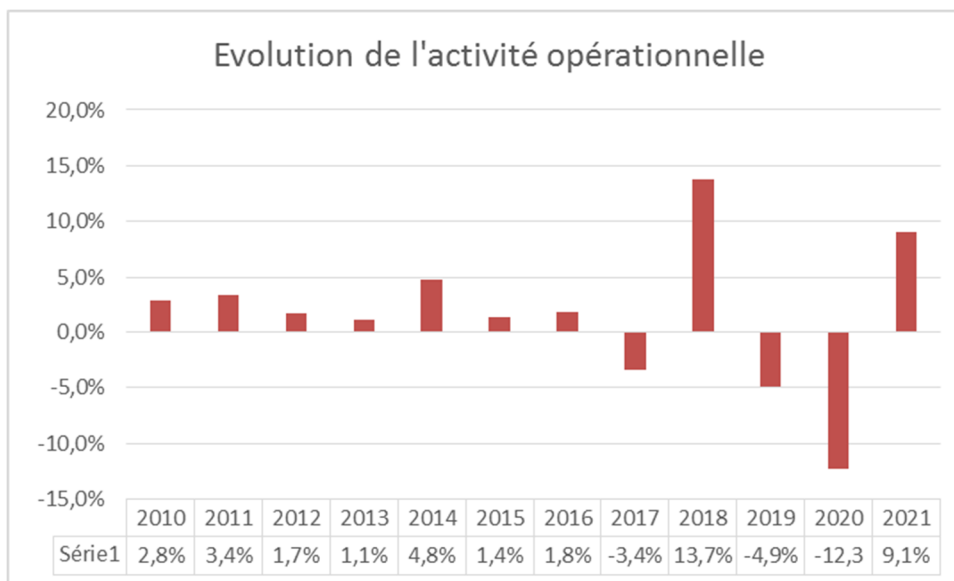
Les objectifs 2021 étaient axés sur les 3 enjeux qui guident la politique de sécurité civile dans le département.

### **2.1 ENJEU TERRITOIRE et POPULATION**

L'objectif principal de cet enjeu est de maintenir une réponse opérationnelle adaptée et ajustée aux besoins du territoire

Ainsi, parallèlement à la gestion de la crise sanitaire dans laquelle le SDIS77 était un opérateur majeur, le maintien d'une réponse opérationnelle adaptée et ajustée aux besoins du territoire seine-et-marnais a permis de répondre aux enjeux de proximité des populations.

En préambule, quelques repères de dimensionnement pour 2021 :



#### 2.1.1 Comprendre et maîtriser la sollicitation

Le calendrier du processus de refonte du Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) a été bouleversé en 2020 et 2021. Le nouveau SDACR 2022, après avoir suivi le circuit réglementaire de validation, notamment des instances délibératives du Conseil départemental et du SDIS77, devrait être arrêté par le Préfet de Seine-et-Marne au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2022.

Comme annoncé lors du CASDIS du 31 mai 2021, la finalisation de l'analyse conduira à de nouvelles orientations d'optimisation des ressources humaines, matérielles et des infrastructures en lien avec les besoins du territoire et des bassins de risque, dans un contexte sociétal et sociologique fortement marqué par la crise sanitaire. Des objectifs du SDACR, découleront ensuite le Règlement opérationnel et le Règlement intérieur.

### *En matière opérationnelle*

Le département de la Seine-et-Marne est recouvert à hauteur de 60 % de sa surface par des espaces naturels, dont deux tiers sont dédiés aux activités agricoles (principalement des cultures céréalières) et un tiers est constitué de forêts, bois et sous-bois.

Le massif forestier de Fontainebleau représente à lui seul plus de 25.000 hectares et accueille plus de 11 millions de visiteurs par an.

Ces espaces naturels sont soumis aux risques d'incendie, fortement influencés par les conditions météorologiques. La protection de ces espaces représente un enjeu important pour notre département notamment au regard des évolutions climatiques et nécessite des adaptations régulières.

Dans ce domaine, un guide des techniques opérationnelles relatif à la lutte contre les feux de forêt et d'espaces naturels a été publié par la DGSCGC. Un ordre départemental d'opération en a découlé.

### *En matière d'innovation*

Le projet de « datavisualisation » envisagé fin 2020 a été rattaché en 2021 à la mission NexSIS77. Dans le cadre d'un marché d'innovation, il a pour objectif le développement d'une solution logicielle innovante d'analyse et de projection de données. Cette solution est destinée à analyser l'efficacité des missions réalisées à travers l'exploitation des données internes (notamment celles issues du futur logiciel NexSIS), à comprendre l'évolution socio-démographique des territoires et à anticiper l'organisation future du SDIS77.

Après une phase d'embarquement, d'acculturation ainsi qu'un ajustement du cadre, le prestataire a proposé un projet visant à développer des indicateurs croisant des données internes et externes issues de l'open-data ou de partenaires, autour de cinq thématiques proposées par le SDIS77. Cependant, compte-tenu du manque de visibilité à ce jour sur les modalités d'extraction et d'exploitation des données de NexSIS, il a été acté conjointement avec cette société de sanctuariser le projet en l'état. Les travaux pourront reprendre lorsque les fonctionnalités de NexSIS liées à l'exploitation des données opérationnelles seront déployées.

## 2.1.2 Piloter le SUAP

Le secours d'urgence aux personnes représente en nombre 92% de l'activité opérationnelle totale du SDIS77, soit 107.315 interventions en 2021 (102.097 relevant du secours à victimes et 5.218 des accidents de la circulation). L'année 2021 a été marquée une fois encore par la crise sanitaire qui a impacté fortement cette activité. Cette part de l'activité opérationnelle est en phase ascendante depuis plusieurs années et interroge sur les missions même assurées par les sapeurs-pompiers qu'elles soient de leur ressort direct ou réalisées pour le compte d'autres services.

### *En matière opérationnelle*

Dans le cadre de son activité opérationnelle, le SSSM du SDIS77 a déployé depuis 20 ans, le concept de réponse graduée et a créé les protocoles infirmiers de soins d'urgence (PISU). Désormais ces protocoles sont légitimés au niveau zonal en accord avec les 4 SDIS IDF et la BSPP. Ces protocoles zonaux feront l'objet d'évolutions communes en prenant en compte les avancées scientifiques. Ces PISU vont permettre de développer sur l'ensemble de la zone de défense une réponse homogène au bénéfice des victimes.

### *En matière d'innovation*

Afin de pouvoir piloter cette activité majeure, les SDIS77, 78 et 95 se sont associés pour initialiser un projet collectif tendant à disposer d'un outil décisionnel commun pour l'exploitation de données et la production de statistiques relatives au secours à personne à l'échelle des SDIS franciliens

En effet, ces 3 SDIS utilisent depuis 2020 (77) et 2021 (78 et 95) une même solution de gestion des fiches bilans des victimes dématérialisées, dénommée URGSAF.

L'objectif recherché dans cette démarche de mutualisation est, selon la typologie des interventions, à partir de données anonymisées, de comparer la pertinence des décisions, de l'engagement des moyens SAF jusqu'au devenir de la victime selon les donneurs d'ordre (CTA ou SAMU) et de valoriser l'action



des moyens de réponse des SDIS franciliens (secouristes, infirmiers et médicaux) dans la prise en charge des victimes.

Un tel dispositif devrait permettre de bénéficier d'un gain de temps dans la production et l'analyse des indicateurs et d'une plus grande fiabilité dans les comparaisons (même outil, mêmes champs).

### 2.1.3 Adapter la réponse opérationnelle en ajustant les Effectifs De Garde (EDG)

#### *En matière de pilotage*

La gestion des effectifs de garde durant l'été 2021 a nécessité de nombreuses réunions de travail en raison de la difficulté à les maintenir à un niveau suffisant afin de permettre la réponse opérationnelle sur le territoire. Cette situation a conduit le SDIS77 à développer un outil SIG mesurant l'impact de la fermeture de tel ou tel CIS sur la couverture du territoire concerné.

Malgré la reprise de l'activité opérationnelle des SPV après les confinements et en particulier durant l'été, l'effectif départemental de garde quotidien s'établissait plus souvent autour de 350 SP de garde que des 498 requis normalement.

#### *En matière des ressources humaines*

Le volet 2021 du plan de recrutement 2021-2025 de 100 personnels supplémentaires sur 5 ans, dont 5 par an sur des fonctions support/soutien/expertise, décidé fin 2019 avec l'appui du Conseil départemental, n'a pu être réalisé et sera rattrapé en 2022. En attendant, le SDIS77 a eu recours aux CDD de sapeurs-pompiers pour maintenir les effectifs dans les CIS.

Parallèlement, les SDIS IDF ont préparé le concours de caporaux 2022 piloté cette année par le SDIS95 avec la collaboration des autres SDIS concernés.

Il est à noter la poursuite des actions au titre du plan de féminisation des effectifs de sapeurs-pompiers qui se traduit essentiellement en matière de recrutements de SPV.

#### **Plan de développement du volontariat**

Les actions engagées dans le cadre du plan d'action volontariat se sont poursuivies avec notamment :

- La mise en œuvre des nouvelles modalités d'indemnisation et d'exercice du volontariat (modification des indemnisations des chefs de colonne et de site, plafonnement des indemnités annuelles et du nombre de semaines d'astreinte) ;
- Définition d'une nouvelle politique de recrutement en adéquation avec les capacités de formation et d'intégration ;
- Abandon de la logique de recrutement et de formation des SPV en mono-mission (SUAP) ;
- Recadrage de l'activité SPV pour une meilleure prise en compte de la ressource SPV.

#### **Plan d'adaptation des logements de service**

L'objectif de diminution du parc de logements de 50% en 5 ans et, par voie de conséquence de limitation du nombre de logements vacants, avait été atteint dès 2020.

#### *En matière de formation*

Sur le plan de la qualité de la réponse opérationnelle du SDIS77, poursuite des exercices au profit de la chaîne de commandement sur les risques majeurs sur le département et les nouvelles menaces.

#### **Le plan de formation**

Le déploiement du calendrier 2021 du plan de formation du SDIS77 a été impacté par la crise sanitaire avec 36 formations annulées.

Pour autant, en 2021, 24.820 journées stagiaires ont été gérées par le Groupement de la formation dont 21.500 réalisées au sein du SDIS77. Cette activité de formation représente 989 stages et 8.259 stagiaires. Ce volume de formation est conséquent malgré un écrêtage à 160 stagiaires/jour en période CoViD-19. 58% des journées stagiaires ont été localisées au centre de formation de Gurcy, 13% à Chessy et 19% dans les groupements, les CIS ou à l'Etat-major.

## 2.1.4 Consolider la couverture opérationnelle

### *En matière de pilotage*

Un certain nombre d'actions est destiné à consolider le pilotage de la couverture opérationnelle :

- Elaboration de la doctrine opérationnelle « Tuerie de masse » ;
- Mise en service du Véhicule de Renfort Commandement Autorités (VRCA) : il constitue d'abord une structure de commandement mobile au profit de la chaîne de commandement territoriale en gestion de crise (ou lors d'exercice) et également, une structure de commandement complémentaire ou en appui d'un véhicule poste de commandement pour le commandant des opérations de secours ;
- Identification de « Drop zone » (DZ) pour les moyens télé-opérés sur les massifs forestiers de Fontainebleau ;
- Signature d'un protocole entre la Préfecture, le SDIS77, la FDSEA77, les Jeunes agriculteurs 77, l'AMF77 et la chambre régionale d'agriculture IDF pour des actions de prévention et de gestion pendant la période comportant un risque important de feux de récoltes ;
- Mise en service opérationnel du nouveau CIS Nemours. D'un coût de 5 millions d'euros, cette nouvelle caserne est située à l'emplacement de l'ancien collège Arthur Rimbaud. Sa structure très fonctionnelle et optimisée a permis de gagner en confort, en autonomie de travail et aussi en qualité de vie. En termes d'ergonomie, les différentes zones sont parfaitement délimitées, avec une séparation entre les espaces de vie au premier étage et ceux qu'impose la spécificité des interventions. Par ailleurs, cette construction répond aux enjeux environnementaux : présence de panneaux solaires sur le toit, récupération des eaux de pluie pour le lavage des véhicules et l'alimentation des toilettes ;
- Etudes et détermination du choix de la solution applicative pour la gestion de l'activité logistique au sein du pôle Logistique-Infrastructures ;
- Poursuite des travaux visant à optimiser et moderniser l'activité logistique au sein de l'établissement public, par le biais de 5 groupes de travail : modalités de transport entre les différentes entités, gestion administrative (informatique) de la logistique, définition des stocks des différentes entités, évolution de la plateforme Logistique de Savigny-le-Temple SLT1/SLT2 et définition des modalités de vérification périodique des matériels des unités opérationnelles ;
- Commande de nouveaux véhicules dédiés à l'activité de logistique.

### *En matière d'infrastructure bâtementaire*

Les opérations bâtementaires engagées au titre des plans pluriannuels de construction et de réhabilitation (PPCR I et II) permettront à terme de renforcer l'adaptation de la couverture opérationnelle.

#### **Le Plan pluriannuel de construction et de réhabilitation (PPCR) et les travaux de maintenance des bâtiments du SDIS :**

Aux titres des PPCR I (2008) et PPCR II (2018), les principales opérations 2021 concernant les constructions et réhabilitations ainsi que les travaux de valorisation du patrimoine sont listées en fin du présent rapport.

### *En matière d'équipement*

#### **Le Plan pluriannuel d'équipement**

Dans le cadre de sa politique de renouvellement du parc d'engins d'incendie et de secours arrivant en fin de vie opérationnelle, les opérations d'acquisitions de véhicules ont conduit en 2021 à acquérir de nouveaux véhicules. La liste détaillée de ces acquisitions est présentée en annexe.

Le maintien en condition opérationnelle du parc automobile a nécessité au cours de l'année 2021 3.378 interventions mécaniques dont 1.691 réalisées à l'atelier central (regroupant les ateliers VL, PL et hydraulique) et 1.687 au sein des ateliers de proximité (Thomery, Provins, Chessy), 360 contrôles techniques et contre-visites, en hausse de 40% en raison des retards pris en 2020 suite au confinement. De même, l'activité concernant les mouvements de véhicules (affectations, mutations, réformes) est passée de 59 en 2020 à 159 en 2021 par suite de la reprise d'activité post CoViD. Par ailleurs, l'ensemble du parc CCF a été contrôlé avant la période estivale des feux de forêt, soit 39 véhicules concernés.

La période est en outre marquée par la difficulté dans d'acquisition des véhicules légers et utilitaires et par des retards de livraison en raison des difficultés d'approvisionnement.

#### *En matière de formation et de perfectionnement*

Deux stages d'équipiers SPV Incendie ont été organisés dans les groupements territoriaux (expérimentation à confirmer) permettant de renforcer les compétences des SPV et leur engagement dans la lutte contre les incendies.

## **2.2 ENJEU ELUS et CITOYENS**

Le renforcement des liens entre le SDIS77, les élus locaux et les citoyens pour la maîtrise des risques de sécurité civile est l'objectif principal recherché dans ce cadre. Le rôle d'expertise, de conseil et de technicien du risque des sapeurs-pompiers, que ce soit dans l'accompagnement des élus ou pour la formation du grand public amplifie la capacité de résilience globale.

### 2.2.1 Accompagner l'implication de l'Etat et des CT dans la maîtrise des risques

Le SDIS77 dispose d'une expertise reconnue et met l'accent sur l'accompagnement des collectivités territoriales – communes et intercommunalités - dans la création ou la mise à jour de leurs plans communaux de sauvegarde (PCS), dans le déploiement des dispositions du Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) et l'utilisation du logiciel afférent de gestion des points d'eau incendie.

#### *Dans le domaine de la prévention*

S'agissant de la DECI, l'activité du groupement de la prévention a fortement progressé en 2021 : 215 sollicitations (+ 94 %) et 193 études (+ 161 %), 164 études DECI en application du RDDECI (+ 161 % , notamment des dossiers habitation), 12 schémas communaux de DECI et 22 dossiers de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la gestion des autorisations d'urbanisme s'effectuera de manière dématérialisée grâce au travail préparatoire réalisé en 2021.

Quelques actions significatives du Groupement de la prévention :

- Accompagnement des élus du Provinois pour la réalisation de leur PCS suite au PPI du CNPE de Nogent sur Seine ;
- Travail en collaboration inter-service concernant l'électrification de la ligne Paris Mulhouse ;
- Réception pour l'ouverture de 30 établissements de la zone commerciale Shopping Promenade à Claye-Souilly ;
- Réception pour l'ouverture après 2 ans de travaux de l'hôtel New-York de Disneyland Paris (effectif de 8.852 personnes) ;
- Etude du permis de construire du collège 800 de Charny, arrondissement de Meaux ;
- Etude du permis de construire Bâtiment 1ère Pierre, université Paris Est/MLV et de 3 complexes hôteliers, arrondissement de Torcy ;
- Travaux avec d'autres collectivités : accompagnement de la mairie de Bussy-Saint-Georges sur l'aménagement de la zone urbaine des Sycomores (ERP/IH/résidence de tourisme) ;
- Réception du nouveau centre hospitalier de Fontainebleau ;
- Réception de l'extension de l'Institut Catholique des Arts et Métiers (ICAM) à Lieusaint ;
- Visite plénière au 249 Quai Voltaire à Dammarie-Les-Lys ;
- Réception de 3 EHPAD (Nemours, Les Ormes-sur-Voulzie et Pécy) ;
- Réception du collège de Vaux-Le-Pénil ;
- Etude du schéma directeur du lycée de La Rochette ;

- Etude des travaux de mise en sécurité du centre hospitalier de Provins (6 ans de travaux) ;
- Etude du permis de construire du nouveau centre hospitalier de Meaux ;
- Etude du schéma directeur du Château de Fontainebleau.

### **Planification des actions conduites en matière de sécurité dans les établissements recevant du public (ERP)**

En 2021 (mise à jour le 7/12/2021), selon les bases officielles des installations classées (Georisques et Préfecture), les ICPE de Seine-et-Marne sont réparties comme suit :

- Régime déclaratif : 3.000 sites environ
- Régime d'autorisation :
  - o 207 établissements soumis à enregistrement,
  - o 418 établissements soumis à autorisation dont :
    - 34 sites classés Seveso seuil-bas,
    - 15 sites classés Seveso seuil-haut,

Le nombre d'établissement Seveso est stable depuis plusieurs années. Le nombre d'ICPE soumises à autorisation a fortement diminué depuis 2010 au profit du régime d'enregistrement instauré à cette date. Ce nouveau régime institué en 2009 est une procédure d'autorisation simplifiée.

En comparaison régionale, la proportion seine-et-marnaise de ces sites à risques est de 41 % des sites Seveso de l'Ile-de-France (44 % pour les sites Seveso seuil bas et 35 % pour les sites seuil haut) et environ 33 % des ICPE relevant d'un régime d'autorisation et 25 % pour celles relevant de la procédure d'enregistrement.

Ainsi, en matière de maîtrise des risques à la source, le Service risques industriels du groupement de la prévention a procédé 137 études ICPE (PC, études initiales, études DECI, levées de prescriptions) et 197 études code du travail, code minier, dossiers mixtes (ERP/industries) et 53 rencontres avant-projets.

Par ailleurs, agissant dans le cadre de la police administrative des maires et placée pour cette mission sous l'autorité du Préfet, l'activité 2021 des services prévention ERP du Groupement prévention du SDIS77 fait état de 1.402 études, 754 visites périodiques, 245 visites de réception, malgré les impacts de la crise sanitaire nécessitant une adaptation et une priorisation de l'activité.

#### *Dans le domaine de la gestion des crises*

Un certain nombre de plans communaux de sauvegarde a été créé ou mis à jour.

Les nouveaux élus du Conseil d'administration du SDIS77 et leurs suppléants ont été reçus par la Présidente du CASDIS77, le Directeur départemental et le Directeur départemental adjoint. Au programme de cette rencontre une présentation de l'établissement public, un exercice de gestion de crise et une visite du Centre d'incendie et de secours de Melun. Cette immersion a été particulièrement appréciée.

#### 2.2.2 Poursuivre la sensibilisation des gestes qui sauvent

Déployée depuis la loi de modernisation de la sécurité civile, la sensibilisation aux gestes qui sauvent permet, année après année, de former le grand public et de le conduire vers une meilleure résilience dans ce domaine.

#### *Au niveau de l'éducation nationale*

La convention entre l'Etat, l'Education nationale, le Département de Seine et Marne et le SDIS 77 relative aux actions de sensibilisation des élèves et des personnels des collèges (sensibilisation à la prévention des risques, aux missions des services de secours ainsi qu'à l'apprentissage des gestes élémentaires de premier secours) a été signée début 2021. Ces actions sont l'occasion d'un partage et d'une transmission de valeurs en direction des jeunes. 66 formateurs sapeurs-pompiers sont ainsi des « ambassadeurs » auprès de la population et des jeunes.

Néanmoins, la pandémie a limité les actions réalisées en 2021. Depuis la rentrée scolaire 2020-2021, en accord avec l'inspection d'académie et les chefs d'établissement, le SDIS77 sensibilise uniquement les élèves des classes de 6<sup>ème</sup> afin de respecter les protocoles sanitaires.

D'autres actions ont été menées :

- Sensibilisations des jeunes suivant le programme des classes de la 2<sup>ème</sup> chance ;
- Sensibilisation de jeune sous-main de justice avec la protection judiciaire de la jeunesse ;
- Signature de convention avec l'éducation nationale, la protection judiciaire de la jeunesse, les écoles de la 2<sup>ème</sup> chance et la préfecture (sécurité routière, reprise de guidon).

Un retour d'expérience après 11 ans d'actions SRSC permet de constater l'impact des messages portés :

- Meilleure prise en compte de l'accidentologie dans les établissements ;
- Meilleure capacité de mise en sureté ou d'évacuation en cas d'évènement majeur ;
- Diffusion d'une culture de sécurité dans l'établissement à l'ensemble de la communauté scolaire ;
- Transposition et diffusion de cette culture dans la sphère familiale et dans les activités sportives, culturelles et associatives ;
- Baisse de la sollicitation du SDIS77 et des coûts induits pour la collectivité ;
- Baisse notable des incivilités (faux appels, ...) et des détériorations volontaires (extincteurs, organe de sécurité, de fermeture, ...) ;
- Amélioration des relations avec les services de secours (alerte, accueil, information) ;
- Valorisation des actions de la collectivité, des enseignants, des agents de l'Education nationale, du conseil départemental, du SDIS77.

*Au niveau des collectivités territoriales*

Dans le cadre de la convention pluriannuelle de partenariat 2021-2023, une montée en puissance des actions de sensibilisation aux gestes qui sauvent (GQS) à destination des personnels du Conseil départemental ont été initiées puis annulées dans le contexte sanitaire de 2021.

Le 2 juillet 2021, la mission risque a participé à une action de prévention routière dite « alternative à la sanction » ; 30 contrevenants ont été sensibilisés aux risques de la route, aux premiers gestes de secours et à l'alerte des secours.

## **2.3 ENJEU SDIS, ORGANISATION, AGENTS**

L'objectif principal à atteindre est, en s'appuyant sur des agents expérimentés, de faire évoluer l'organisation du SDIS77 pour améliorer la résilience de l'établissement.

### **2.3.1 Renforcer la réactivité et la résilience de l'organisation**

*En matière d'innovation et de transformation numérique*

#### **Vers la mise en œuvre de NexSIS 18/112**

Le SDIS 77 devrait être le premier SIS en France à être équipé du système d'information opérationnel NexSIS 18/112, proposé par l'Etat. Cet outil novateur est destiné à assurer la réponse aux appels d'urgence, à engager les secours et en assurer la gestion, tant au quotidien qu'en situation exceptionnelle. L'Agence du Numérique de la Sécurité Civile (ANSC) a reçu la compétence pour assurer la réalisation, le déploiement et le fonctionnement de la solution NexSIS 18/112.

Le calendrier prévisionnel du projet NexSIS 18/112 établi par ANSC prévoyait initialement une bascule pour SDIS77 sur le nouveau logiciel au cours de l'année 2021. Le glissement du projet laisse désormais supposer cette bascule au mieux, en fin d'année 2022.

La mission NexSIS77 a poursuivi en 2021 sa participation à la co-construction de l'outil aux côtés de l'ANSC ainsi que les tâches nécessaires en prévision du déploiement au sein de l'établissement.

Elle a assuré une communication permanente avec l'ANSC ainsi qu'à destination des autorités du SDIS77 et de l'ensemble de ses services. Ces échanges continus, tant sur les aspects techniques, fonctionnels que

stratégiques du projet sont plus que jamais indispensables, tant la trajectoire de développement demeure encore aujourd'hui évolutive.

Au cours de l'année 2021, un premier environnement de démonstration et d'acculturation a été mis à disposition du SDIS77. Il a permis la découverte des premières fonctionnalités de l'outil par les personnels du CTA-CODIS. L'installation de stations complémentaires hors du CODIS offre désormais la possibilité de démonstrations à d'autres utilisateurs. L'acculturation débutée cette année concerne également le paramétrage de l'outil et son peuplement en données pour les besoins des développements (SGA, SIG, moteur de mobilisation, ...).

### **La transformation numérique des activités du SDIS77**

Soudainement accélérée avec la crise sanitaire, elle induit une mutation profonde des processus métier et une approche différente des missions pour les agents.

Cette mutation s'accompagne d'une transformation de la sécurité des systèmes d'information pour protéger l'organisation, les données et les infrastructures des systèmes de communication en particulier pour ce qui concerne l'archivage électronique des données et des documents.

La démarche de consolidation de la conformité au RGPD de l'établissement public intègre cette évolution digitale sur le plan de la sécurité et de la protection des données personnelles. Cela est pris en charge par la gouvernance des données avec l'appui des pilotes de projet.

Les principaux projets menés en 2021 sont les suivants :

- Poursuite du déploiement du nouveau système d'information pour la gestion des ressources humaines ;
- Cyber sécurité : déploiement du plan d'actions faisant suites aux audits menés en matière de sécurité des systèmes d'information ;
- Développement de modules dans l'application AppCIS à destination des unités : module de gestion de l'obligation vaccinale par exemple ;
- Renforcement qualitatif des infrastructures techniques ;
- Accueil de la gestion dématérialisée des documents d'urbanisme et mise en place de connecteurs entre les outils du domaine ;
- Dématérialisation des documents via l'usage du parapheur électronique pour la gestion des instances ;
- Poursuite de la dématérialisation des processus RH avec les formulaires numériques à disposition des agents dans un espace dédié ;
- Dématérialisation des instances et du CASDIS ;

### *D'un point de vue technique et plus particulièrement NexSIS 18/112*

L'ensemble des équipements nécessaires pour le déploiement de NexSIS 18/112 a été acquis par le SDIS77 et déployé en grande partie. La mise en œuvre de l'infrastructure locale a permis sa connexion au réseau interministériel de l'Etat (RIE) en juin 2021. L'installation des équipements techniques s'est poursuivie au sein des centres d'incendie et de secours, avec le déploiement des second PC. Il s'achèvera en 2022 avec celui des émetteurs POCSAG (POCBOX V2), livrés en toute fin d'année 2021. Ces nouveaux émetteurs, conçus à partir des besoins exprimés par le SDIS77, permettront de mobiliser les personnels via leur bip actuel directement depuis NexSIS, tout en sécurisant l'acheminement des alertes par un second vecteur sur le réseau 4G.

La mission NexSIS77 a également porté et coordonné l'engagement du SDIS77 aux côtés de l'ANSC afin de concevoir et de tester certaines solutions techniques, comme le démonstrateur Esinet. Il permet de poser les bases du futur réseau d'acheminement des appels d'urgence « Secourir ». La participation du SDIS77 a pareillement permis de faire progresser les réflexions autour de l'authentification des utilisateurs et de la gestion des annuaires associés.

### *Sur les aspects fonctionnels*

La contribution du SDIS77 a été déterminante pour la réalisation des fonctionnalités destinées à identifier et mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des opérations. Le pilotage du développement du moteur de mobilisation et de son intégration au sein du système de gestion opérationnelle (SGO) a ainsi été assuré par un officier de la mission NexSIS77 dans le cadre de sa mise à disposition à temps partiel auprès de l'ANSC.

Ce positionnement pivot permet au SDIS77 de participer plus activement au développement et à l'amélioration des fonctionnalités, par une communication directe, ciblée et synchronisée avec le rythme de développement. A titre d'exemple, une évolution de l'arbre de caractérisation des victimes dans le SGA a été proposée en vue de correspondre au mieux aux contraintes et besoins des opérateurs.

Les travaux transversaux autour du projet NexSIS se sont également accélérés au sein du SDIS77, notamment avec le service des systèmes d'information et la direction des opérations. Les réflexions portant sur la résilience autour de l'outil ont permis de proposer des bases organisationnelles et techniques destinés à assurer une continuité de service après le déploiement.

Ces travaux collaboratifs, qui se poursuivront en 2022, concernent notamment la constitution d'une chaîne de support interne et d'un centre de services associé, la sécurisation des enregistrements téléphoniques ou encore l'acquisition d'une solution de supervision en temps réel des équipements et services techniques qui permettra de produire des tableaux de bord et des indicateurs métiers.

La mission NexSIS77, le service communication et le CTA-CODIS ont initié la réalisation de vidéos courtes relatives au projet et aux fonctionnalités de l'outil à destination de l'ensemble du personnel du SDIS77. Leur diffusion est envisagée sur les outils de communication interne, sous la forme d'une web-série.

Par ailleurs, compte tenu du décalage de la mise en service de NexSIS 18/112, il est apparu nécessaire de consolider les modalités d'exploitation de la Version de Secours et de Soutien Opérationnel (VSSO) livrée en 2020. En effet, dans l'hypothèse d'une bascule prolongée sur cet outil de secours (reprise de l'activité opérationnelle), l'absence de certaines fonctionnalités pourraient générer des difficultés rédhibitoires. Les travaux menés ont permis d'identifier des parades à ces fonctionnalités manquantes, dont le développement se poursuivra en 2022.

### *En matière d'évolution de l'organigramme*

Le Conseil d'administration du 31 mai 2021 a validé un nouvel organigramme dont la structure générale est basée sur 4 niveaux. La direction générale de l'établissement public a été structurée autour d'un collectif de cadres décisionnaires appuyés par une organisation en pôles/groupement et services, à savoir :

- le DDSIS et le DDASIS
- le médecin-chef
- le directeur des affaires administratives et financières
- 5 chefs de pôle :
  - Pôle Ressources humaines, Formation (PPRH)
  - Pôle Opérations, Prévision, Prévention (POPS)
  - Pôle Logistique, Infrastructures (PLOG)
  - Pôle Performance et systèmes d'information (PPSI)
  - Pôle Prospective, Innovation, Incubation (PP2I)
- le coordinateur territorial

### *En matière de Qualité de Vie en Service (QVS)*

Au titre du plan relatif à la QVS, plusieurs actions ont été finalisées pendant l'année 2021 :

- Effectivité de la médecine préventive des personnels administratifs, techniques et spécialisés ;
- Déploiement des nouvelles dispositions de l'ordonnance du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique, nouveau marché prévoyance ;
- Mise en œuvre des entretiens infirmiers dans le cadre du suivi médical des sapeurs-pompiers,

- Conception d'un outil d'autoévaluation SSQVS (volet statistiques et volet thématiques décomposé en 8 parties totalisant 400 questions) sous l'égide de la DGSCGC en partenariat avec les services hygiène et sécurité de la zone de défense.

#### **Les plans « Qualité de vie en service (QVS) » et « prévention des risques professionnels »**

- Campagne d'essais des cagoules filtrantes dans le cadre de lutte contre les feux d'espaces naturels ;
- Expérimentation de la gestion en dotation collective des cagoules de protection ;
- Lancement de la mise en place de puces RFID sur les tenues textiles de protection ;
- Participation aux travaux franciliens pour l'acquisition en commun d'effets d'habillement (Sous-vêtement Incendie, polos, chemiserie) ;
- Participation aux travaux nationaux sur la définition de la nouvelle tenue textile de protection.

Le Service hygiène et sécurité (par son rôle de coordinateur), les membres des CHSCT et du CCDSPV réunis en CHSCT ont largement accompagné le déploiement des mesures sanitaires CoViD-19 dans les unités opérationnelles et fonctionnelles. 20 visites SHS/CHSCT ont pu être réalisées.

#### 2.3.2 Renforcer les démarches de coopération et de mutualisation

##### *En matière de mutualisation avec les services partenaires*

Parmi les parties prenantes du SDIS77, la Préfecture, le Département et les SDIS Ile de France jouent un rôle important dans toutes les interactions de coopération et de mutualisation.

##### *En matière de mutualisation avec les SDIS Franciliens*

Les démarches de coopération et de mutualisation ont été mobilisées dans la continuité des dynamiques déjà engagées. La coopération d'harmonisation et d'achats (habillement, engins d'incendie et de secours, partenariat UGAP) interSDIS Ile de France s'est poursuivie : acquisition de fourgons pompe tonne, de bras élévateurs aériens, de chemises et chemisettes, de polos. Mutualisation pour organisation du concours 2021

### **3 Focus sur un évènement particulier visant à communier autour de la célébration du cinquantenaire de la création du Corps départemental des Sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne**

Un moment fort de l'année 2021 a permis au Corps Départemental des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne de se retrouver autour d'un évènement mémoriel plus festif : l'anniversaire des 50 ans de sa création, qui n'avait pu être célébré en 2020 compte tenu des contraintes sanitaires de l'époque.

Retour historique : à la fin des années 60, en Seine-et-Marne (comme partout ailleurs dans le pays, à l'exception des unités militaires de Paris et de Marseille), les sapeurs-pompiers appartiennent à des corps communaux. Ils sont environ 4.300, quasiment tous volontaires, répartis dans près de 250 centres de secours et corps de première intervention.

Il existe bien un service départemental de protection contre l'incendie depuis les années 1930 qui permet au préfet de coordonner leurs actions, mais son périmètre reste limité et les besoins sont importants. Certaines grandes opérations de 1967-1968 (grands feux de forêts, inondations majeures) ont en effet mis à jour la faiblesse de ce système de défense contre l'incendie basé sur les corps communaux, notamment dans l'organisation opérationnelle.

Dans son bureau à la Préfecture, Fernand Bruel, l'inspecteur départemental des services d'incendie et de secours, créé alors, sous l'impulsion d'Etienne Dailly, président du Conseil Général, le premier corps départemental de sapeurs-pompiers en France. Il voit officiellement le jour par arrêté du préfet Charles



Rickard, le mardi 17 novembre 1970. C'est le début d'un processus de « départementalisation » des services d'incendie et de secours qui sera petit à petit repris partout ailleurs sur le territoire national avant d'être consacré par une loi en 1996...

Figure politique majeure du département, Jean-Jacques Hiest qui a notamment été sénateur, député, membre du Conseil constitutionnel et président du Conseil d'administration du SDIS77, partage avec nous ses souvenirs à cette occasion. En 1971, alors qu'il débute sa carrière en tant que directeur des services au Conseil Général, il est l'un des premiers témoins de la création du premier Corps de ce type en France.

En 1982, tandis qu'il entre en politique en tant que conseiller général lui-même, c'est un autre président, Paul Séramy, qui le charge de réaliser la « départementalisation » des services d'incendie et de secours de Seine-et-Marne. Deux ans plus tard, le SDIS77 devient un établissement public, placé sous la double autorité du Préfet pour la partie opérationnelle et du président du Conseil général pour la gestion administrative et financière. Jean-Jacques Hiest en devient président du Conseil d'administration. Il restera 20 ans, puis sera encore administrateur jusqu'en 2015.

Élu sénateur en 1995, c'est fort de son expérience seine-et-marnaise, qu'il s'investit dans l'élaboration de ce qui deviendra la loi du 3 mai 1996, qui généralise au plan national ce modèle d'organisation des services d'incendie et de secours. Enfin, c'est sous sa présidence de la commission des Lois que paraît la loi dite de modernisation de la Sécurité Civile en 2004.

La journée de commémoration des 50 ans de la création du CDSP77 a réuni de très nombreux agents de l'établissement public tant pour l'organisation et la logistique que pour la participation aux défis sportifs dans les 5 groupements territoriaux ou l'animation des différents stands sur « le village des 50 ans ».

Parmi les temps forts de la journée, nous retiendrons en début de matinée le défilé motorisé à travers les rues de Melun, composé de 22 engins d'incendie et de secours historiques et actuels (couvrant la période 1970 à 2020) précédé du défilé à pied de la musique départementale. Egalement, la cérémonie officielle en fin de matinée en présence du Préfet de Seine-et-Marne, du Président du Conseil départemental, de la Présidente du Conseil d'administration du SDIS77 et de nombreuses personnalités élues ou civiles. On notait aussi la présence de monsieur Guy Drut, ancien ministre et médaillé Olympique (1976), présent pour une remise de décorations. Au cours de l'après-midi, les sapeurs-pompiers de la plupart des CIS du département ont accompli des prouesses physiques et de solidarité, en ralliant par équipe, leur CIS d'affectation jusqu'au « village des 50 ans » à pied, en vélo ou en bateau. Ce village a été le siège tout au long de la journée d'une exposition statique de véhicules d'intervention, de démonstrations de manœuvres ou d'animations ludiques pour enfants. Enfin, cette très belle journée s'est clôturée tard par un concert et un grand feu d'artifice.

Près de 7.000 personnes ont participé à cet évènement. Elles ont pu apprécier la richesse des missions du SDIS77, le savoir-faire des sapeurs-pompiers et l'évolution technologique des matériels dans le temps.

## 4 Annexes

### **Le Plan pluriannuel de construction et de réhabilitation (PPCR) et les travaux de maintenance des bâtiments du SDIS :**

Les principales opérations 2021 concernent les constructions et réhabilitations ainsi que les travaux de valorisation du patrimoine. Elles sont les suivantes :

- Travaux de construction et mise en service opérationnelle du CIS Nemours ;
- Travaux pour la construction et mise en service d'un bâtiment de bureaux sur le site de l'Etat-Major;
- Travaux d'études et de conception pour la construction du nouveau de CIS Donnemarie-Dontilly;
- Attribution d'un marché de travaux pour la construction du CIS Torcy ;
- Travaux d'études et de conception pour la construction d'un nouveau CIS à Lagny-sur-Marne ;
- Etudes et démarrage des travaux pour la création de locaux de lavage, séchage et de stockage d'équipements de protection individuelle au CIS Melun ;
- Etudes pour la création de locaux de lavage et séchage et de stockage d'équipements de protection individuelle aux de CIS Lognes et de Meaux ;
- Etudes et démarrage des travaux pour la création d'un CIS virtuel avec remises engins au centre de formation ;
- Marché de travaux et travaux de réhabilitation des zones vie et opérationnelles du CIS Nangis;
- Etudes pour la réhabilitation des zones vie et opérationnelles du CIS Savigny-le-Temple ;
- Etudes pour la réhabilitation des zones sanitaires et opérationnelles du CIS Claye-Souilly ;
- Travaux et mise en service opérationnelle des nouvelles zones administratives et vie du CIS Pontault-Combault ;
- Etudes dimensionnelles et de programme pour l'aménagement des zones opérationnelles et de vie du CIS Dammarie-les-Lys ;
- Etudes préalables, au titre du PPCR, pour la réhabilitation des CIS de La Ferté sous Jouarre, Faremoutiers, et Bourron-Marlotte ;
- Travaux de réhabilitation des accès des CIS de Saint Germain-sur-Morin, Mitry-Mory, et Champagne-sur-Seine ;
- Travaux de création d'un parking de stationnement pour les véhicules des agents au CIS Moissy-Cramayel ;
- Travaux de sécurisation des accès des CIS de Nangis, La chapelle-la-Reine, et Saint-Germain-sur-Morin ;
- Travaux préparatoire au développement du logiciel NEXSIS dans les CIS ;
- Sécurisation des alimentations électriques des CIS Lorrez-le-Bocage, Beaumont-du-Gâtinais, Savigny-le-Temple ;
- Travaux de démolition d'un pavillon pour autoriser la requalification de l'entrée du CIS Souppes-sur-Loing ;
- Etudes et consultation de travaux pour la requalification de l'entrée du CIS Souppes-sur-Loing
- Etude pour l'augmentation de la capacité de stationnement du site de l'Etat-Major ;
- Travaux de réfection du parking de la direction générale de l'Etat-Major ;
- Etudes de faisabilité pour la réhabilitation des zones vie des CIS de La chapelle-la-Reine et Champagne-sur-Seine ;
- Etude pour la réhabilitation de la zone sanitaire du CIS Tournan-en-Brie ;
- Etude et démarrage des travaux pour la création d'un local oxygène à la Pharmacie centrale

## **Le Plan pluriannuel d'équipement**

Dans le cadre de sa politique de renouvellement du parc d'engins d'incendie et de secours arrivant en fin de vie opérationnelle, les opérations d'acquisitions de véhicules ont conduit en 2021 à :

Mise en service de nouveaux modèles de véhicules :

- VRCA
- FPT
- VSR
- CCFS

Réception de 36 moyens :

- 8 FPT
- 1 VSR
- 3 EPS
- 2 CEMUL
- 4 VL5M
- 1 CCFS
- 1 VPC
- 2 VPGP
- 11 VSAV
- 1 VISO
- 2 RMPGP

En attente de livraison :

- - 4 CCF M

En commande :

- 14 VSAV
- 5 VLOG +1
- 1 CCF M
- 1 CCF S
- 4 VL 4x4
- 2 VLx4 Feux de Forêt
- 1 EPS +1
- 1 VEMA
- 1 chariot élévateur
- 2 CEMUL
- 2 châssis VL5M

## **5 Les orientations 2022**

Les grandes orientations pour 2022 font l'objet d'un rapport spécifique par ailleurs dans lequel vous y trouverez les éléments détaillés.

### **1. Missions régaliennes de l'Etat**

- 1.1 Etudier les dossiers liés aux établissements recevant du public et aux immeubles de grande hauteur
- 1.2 Etudier les dossiers liés aux risques industriels
- 1.3 Apporter son expertise technique à la défense extérieure contre l'incendie
- 1.4 Poursuivre la sensibilisation aux gestes qui sauvent
- 1.5 Mettre à disposition un officier de sapeurs-pompiers au SIDPC
- 1.6 Poursuivre (et finaliser ?) la mission de vaccination massive afin de lutter contre la pandémie

### **2. Enjeu territoire et population**

- 2.1 Assurer la totalité des missions opérationnelles qui nous incombent
- 2.2 Renforcer notre capacité de recrutement pour maintenir notre couverture opérationnelle
- 2.3 Adapter la réponse opérationnelle en ajustant les effectifs de garde
- 2.4 Piloter l'activité et maîtriser la sollicitation
- 2.5 Optimiser notre ressource
- 2.6 Développer les pistes pluriannuelles prioritaires validées par le nouveau SDACR
- 2.7 Décliner localement les dispositifs prévus par la Loi MATRAS

### **3. Enjeu élus et citoyens**

- 3.1 Accompagner l'implication de l'Etat et des collectivités territoriales dans la maîtrise des risques
- 3.2 Réaliser l'étude de faisabilité d'un projet muséographique
- 3.3 Réaliser un ouvrage sur l'histoire du CDSP 77

### **4. Enjeu SDIS, organisation et agents**

- 4.1 Se préparer collectivement à l'arrivée de NexSIS
- 4.2 Finaliser la nouvelle organisation pour être plus efficient
- 4.3 Assurer l'adéquation en ressources avec les ressources nouvelles
- 4.4 Poursuivre les démarches de coopération et de mutualisation
- 4.5 Réaliser et arrêter le projet d'établissement
- 4.6 Poursuivre les actions liées au développement durable et à la responsabilité sociétale